

dont il a besoin pour exercer librement sa haute fonction de Chef de l'Eglise Universelle.

Nous sommes heureux de constater que le Gouvernement va encourager la facilité des communications en dedans et en dehors du pays, en aidant nos compagnies de chemins de fer à construire des lignes subsidiaires et en accordant des subsides à certaines compagnies maritimes. Nous allons faire le nécessaire pour alimenter notre commerce en créant de nouveaux commissariats dans différentes parties du monde. Voilà une belle carrière ouverte aux élèves de nos écoles de Hautes Etudes Commerciales qui seront chargés de voir à l'échange de nos produits avec ceux de l'étranger.

La nomination de Ministres plénipotentiaires est un pas important dans notre histoire. Nous pourrions à l'avenir discuter directement les questions qui nous intéressent avec les représentants des autres nations et conclure des traités. Je me permettrai de dire qu'aucune nomination n'aurait pu être mieux accueillie en France que celle de notre ancien collègue, l'honorable Philippe Roy, qui a rempli avec honneur pendant de longues années la fonction de Commissaire Général. Il a su par son tact et son talent gagner la considération et l'estime des plus hautes personnalités du pays auprès duquel il est accrédité. Les journaux de Paris ont été unanimes à féliciter notre Gouvernement d'avoir fait cette judicieuse nomination.

La France nous a envoyé ici, en la personne de M. Jean Knight, un diplomate de la plus grande distinction. Je n'ai pas de doute qu'avec de tels intermédiaires les relations entre les deux pays seront toujours des plus satisfaisantes.

Le discours du trône nous annonce que le traité de renonciation à la guerre signé au nom du Canada le 27 août sera l'objet de notre examen. Je puis dire d'avance qu'il sera approuvé de même que tout autre mouvement ayant pour but d'assurer la paix universelle si nécessaire au bonheur de l'humanité.

En terminant, qu'il me soit permis de faire des vœux pour le complet rétablissement de la santé de Sa Majesté notre Roi, et l'espoir qu'il pourra continuer longtemps son règne si plein de sagesse et de dévouement.

L'honorable M. Willoughby propose que le débat soit ajourné, et le débat est ajourné.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

L'hon. M. TESSIER.

Présidence de l'honorable HEWITT BOSTOCK.

Mercredi, le 13 février 1929.

M. le Président ouvre la séance à trois heures de l'après-midi. Prières et affaires courantes.

BILL DES COMPAGNIES

PREMIERE LECTURE

Bill (C) intitulé: "Loi modifiant la loi des compagnies".—L'honorable M. Dandurand.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GENERAL

ADRESSE EN REPOSE

Le Sénat reprend l'étude, ajournée d'hier, du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture des Chambres et de la motion de l'honorable M. Logan tendant à l'adoption d'une adresse en réponse.

L'honorable M. W. WILLOUGHBY: Honnables messieurs, en reprenant le débat, je vous promets que mes commentaires seront plutôt brefs. Je suis d'avis depuis bien longtemps que les projets annoncés au Sénat peuvent se discuter plus facilement et plus à fond après que le texte nous en a été communiqué. Sans vouloir poser en orateur par des observations générales sur ces sujets, j'en traiterai quelques-uns maintenant et lorsque des lois nous seront présentées pour que nous les adoptions ou les rejections, je demanderai à mes collègues de me permettre de les discuter à loisir, sinon d'épuiser la question.

Toutefois, la politesse m'oblige à parler de certains sujets mis sur le tapis par Son Excellence et par le proposeur de l'adresse en réponse, laissant à ceux qui prendront la parole après moi le soin de traiter, s'ils le jugent à propos, les questions auxquelles je n'aurai pas touché.

Mes premiers commentaires auront trait à la construction des laboratoires nationaux de recherches que laisse entrevoir le discours du trône. J'approuve un emploi généreux des deniers publics pour encourager et étendre les études scientifiques, et j'éprouvais ce sentiment lorsque nous avons été saisis du projet il y a quelques années. Le Canada s'industrialise de plus en plus et tout indique qu'avant longtemps cette tendance s'accroîtra d'une année à l'autre. Lorsque nous nous adonnons moins aux entreprises manufacturières, la nécessité des recherches scientifiques ne s'imposait pas à l'Etat. Entre temps, plusieurs grandes institutions ont pourvu leurs laboratoires des moyens de procéder à ces recherches. Le ministère de l'Agriculture a déjà beaucoup fait dans le champ des études purement scientifi-